

DOSSIER D'INFORMATION 2019-2020

CLAVIERS ET INSTRUMENTS POLYPHONIQUES

Rappel pour tous les nouveaux élèves



Prière de remplir le dossier d'inscription ou de réinscription avec le plus grand soin, notamment en ce qui concerne le choix de la discipline souhaitée et d'écrire très lisiblement vos noms et coordonnées.

Date limite de dépôt des dossiers complets (nouveaux élèves) :
Mercredi 28 août 2019

Les élèves dont les dossiers auront été remis après ces dates
figureront sur une liste d'attente.

PIANO

Enseignants : Mme Hélène de SAINTE PREUVE, Mme Etté KIM, M. Cédric BOYER

Test d'admission¹ (voir au verso) (pour les élèves ayant déjà travaillé le piano)

Mercredi 4 septembre 2019 à partir 10h00

Les élèves n'ayant jamais travaillé le piano pourront suivre à l'essai une année d'initiation, dans la limite des places disponibles, s'ils remplissent les conditions suivantes :

- Avoir été admis au minimum en cycle I-2^{ème} année de formation musicale et selon les résultats en lecture clé de sol, clé de fa et en rythme.
- Age moyen d'entrée en initiation : 8 ans

Constitution du planning des cours pour tous les élèves² (voir au verso)

Samedi 7 septembre 2019 de 15h00 à 17h00

PERCUSSION

Enseignant : M. Alban ANSELME

Test d'admission¹ (voir au verso) (y compris pour les débutants) :

Mercredi 11 septembre 2019 à 14h00

Constitution du planning des cours pour tous les élèves² (voir au verso)

Mercredi 11 septembre 2019 de 15h00 à 16h00

GITARE *Enseignante : Mme Catherine VERVAECKE*

Test d'admission¹ (y compris pour les débutants) :

Samedi 7 septembre 2019 à 13h30

Constitution du planning des cours pour tous les élèves²

Samedi 7 septembre 2019 de 15h00 à 16h00

MUSIQUE DE CHAMBRE *(Professeur en cours de recrutement)*

obligatoire en cycle spécialisé, facultative en cycle III pour les élèves déjà dans un ensemble.

Constitution du planning des cours

Mercredi 11 Septembre 2019 de 14h00 à 17h30

Les cursus d'études figurent dans le livret d'accueil du Conservatoire

Précisions importantes

Les élèves candidats **en cycle spécialisé ou en cycle de perfectionnement** et qui n'étaient pas inscrits au CRD de Saint-Germain-en-Laye doivent se présenter le jour des tests d'admission¹. Le jury décidera s'ils sont autorisés à se présenter à l'examen d'entrée dans ces cycles³.

Les candidats pour les 3^{èmes} cycle, cycle spécialisé et cycle de perfectionnement devront prendre rendez-vous avec le Directeur avant la reprise des cours pour envisager leur projet d'étude.

¹PROGRAMME DES TESTS D'ADMISSION :

Pour les élèves ayant déjà travaillé l'instrument ou les instruments choisi(s) au moment de l'inscription, exécution de préférence de mémoire d'une ou deux œuvres au choix du candidat (durée d'exécution : cycle I et cycle II : 5mn maximum, cycles III et spécialisé : 10 mn maximum). Venir avec les partitions, les photocopies ne sont pas autorisées.

Pour les élèves n'ayant jamais pratiqué la percussion ou la guitare, l'admission se fera après une entrevue avec l'élève aux jours fixés pour les examens d'admission et sur étude du dossier et du niveau de formation musicale.

²PLANNING DES COURS - Il vous sera demandé **de proposer un minimum de 3 disponibilités d'horaires comprenant 2 jours différents et correspondant au planning du professeur**. Se renseigner à l'accueil pour connaître les jours de présence des enseignants.

³Les examens d'entrée en cycle spécialisé et en cycle de perfectionnement auront lieu pour toutes les disciplines instrumentales et vocales le :

Samedi 19 Octobre 2019

**REPRISE DES COURS A COMPTER DU
LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019**